

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Chaussoy-Epagny sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 40
· dont suppléé : 00
Membres représentés : 05
Votants : 45
Date de la convocation
13 décembre 2024
Secrétaire de séance :
Mme Anne-Marie PREVOST

● **Etai**ent présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles,
CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas,
DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-
Robert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX
André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE
Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE
Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● **Disposai**ent d'un pouvoir :

Mme BLIN Marie-Annick de DELANAUD Stéphane, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M.
LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. BEAUMONT
Joël de M. CARON Hubert

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT
Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT
Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, CARON Hubert, VIOLETTE Paul, TEN Franck,
HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART
Johan, MIANNE Michel, CLEMENT Dominique

OBJET : TARIFS REGIE RASPE 2025

Rapport de M. Francis MOURIER, Vice-Président Eau – Assainissement -GEMAPI

Sur proposition du conseil d'exploitation Eau du 02 décembre 2024,
La tarification à compter du 1^{er} janvier 2025 est proposée comme suit :

1. Prix de l'eau : part collectivité

- Pour les Communes d'Ailly-sur-Noye, Aubvillers, Cottenchy, Dommartin, Fouencamps, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival, Jumel et Guyencourt sur Noye
 - Abonnement compteur diamètre 15mm (part fixe) : 35,72 € HT/an
 - Abonnement compteur diamètre 20 mm à 30 mm (part fixe) : 71.4 € HT /an
 - Abonnement compteur diamètre 40 mm (part fixe) : 146€ HT /an
 - Abonnement compteur diamètre supérieur à 40 mm (part fixe) : 310.5 € HT /an
- Pour les Communes d'Aubvillers, Ailly-sur-Noye, Fouencamps, Jumel, Guyencourt sur Noye, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival
 - Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,636 € HT /m³
- Pour les communes de Cottenchy, Dommartin :
 - Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,797 € HT /m³

- Pour les communes de Berteaucourt-les-Thennes, Hailles, Hangard, Commune de Moreuil, Chaussoy Epagny, Hallivillers, Lawarde Mauger L'Hortoy, La Faloise :
- Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 0.373 € HT /m³

2. Prix des services complémentaires

- Pour les communes en régie directe (Commune d'Ailly-sur-Noye, Commune d'Aubvillers, Commune de Cottenchy, Commune de Dommartin, Commune de Jumel, Commune de Guyencourt sur Noye, Commune de Fouencamps, Commune de Mailly-Raineval, Commune de Sauvillers-Mongival)

Prestations en Euros HT	
Branchement neuf eau potable	Sur devis
Dépannage fontainier / heure	65 €
Dépannage fontainier / heure (nuit, we, jour férié)	100 €
Frais de dossier (changement locataire, ouverture, fermeture compteur sans déplacement...)	25 €
Frais de déplacement (ouverture/ fermeture compteur, autres...)	67 €
Etalonnage compteur	119 €
Majoration à refacturer sur facture fournisseur en %	20,00%
Majoration pour EPCI, syndicats, communes à refacturer sur facture fournisseur en %	8.00%

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 38, Contre : 5 - Mme Douay, Mrs Durand, Lecointe, Leconte, Hector, Abstentions : 2 – Mrs Beaumont, Caron), le Conseil Communautaire :

- Approuve les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 tels que détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Eau et Assainissement à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 19 décembre 2024
à CHAUSSOY EPAGNY**

cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 20/12/24

Affiché le ... 30/12/24

Le 1^{er} Vice-Président,

Alain SURHOMME

